



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02 juin 2025

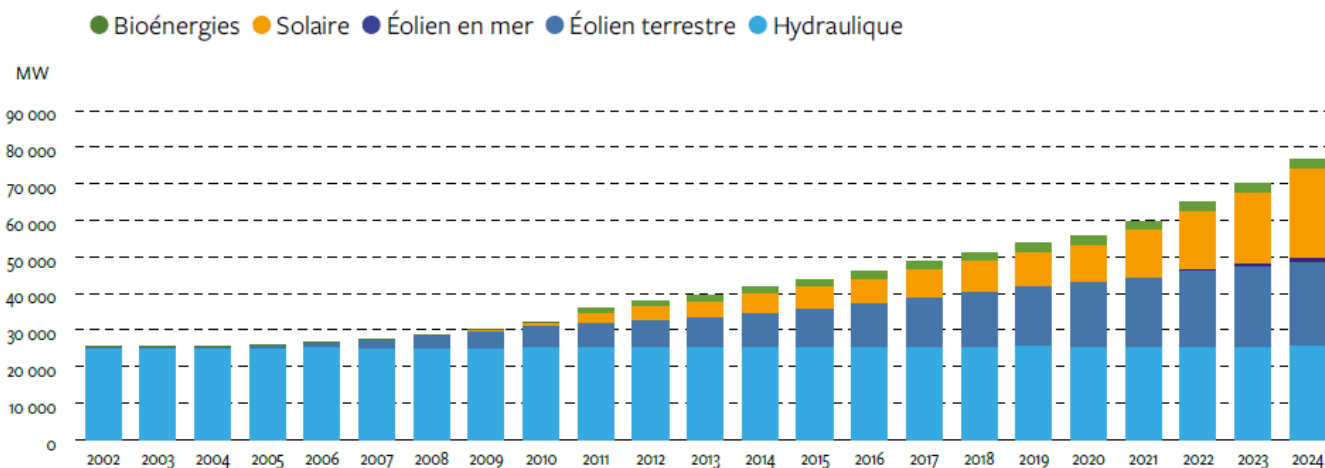
Les énergies renouvelables ont couvert 33,9 % de la consommation d'électricité de la France en 2024

Publication du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2024

La production renouvelable a couvert 33,9 % de la consommation d'électricité de la France métropolitaine au cours de l'année 2024, ce qui représente 27,8 % de la production totale d'électricité. Elle s'est établie à 150 TWh (contre 135,6 TWh en 2023), cette hausse de la production étant principalement due à l'hydroélectricité (conditions d'hydraulicité particulièrement favorables en 2024) et au solaire (croissance des capacités installées).

La puissance totale du parc électrique EnR – hydroélectricité, éolien, solaire photovoltaïque et bioénergies confondus – s'élève, fin 2024 à environ 76,7 GW. Cela représente une hausse de plus de 6,7 GW sur l'année 2024 (+ 4 961 MW de solaire photovoltaïque, + 1 091 MW d'éolien terrestre, + 665 MW d'éolien en mer).

Évolution de la puissance installée*



* en considérant la puissance totale à terme des parcs en cours de construction raccordés en 2024 et qui devraient être complétés courant 2025.

Solaire photovoltaïque

Avec 3 137 MW raccordés l'année dernière, la puissance du **parc solaire** s'élève à 24 333 MW au 31 décembre 2024. **La filière solaire a ainsi contribué à couvrir la consommation électrique annuelle de la France métropolitaine à hauteur de 5,7% en moyenne, avec 24,8 TWh produits en 2024 (plus 10,3 % par rapport à 2023). Une couverture qui varie au cours de l'année, étant plus élevée en été.**

Eolien terrestre

Le **parc éolien terrestre** atteint 22 875 MW de capacités de production au 31 décembre 2024, soit une croissance de 1091 MW. **La filière a produit un volume de 42,8 TWh au cours de l'année 2024, en baisse de 12,6 % par rapport à**

l'année 2023. Le taux de couverture annuel de la consommation de la France métropolitaine par l'éolien terrestre s'établit à 9,6 % pour l'année 2024.

Eolien en mer

Avec 3 parcs éoliens en mer désormais pleinement en fonctionnement en France, la filière de l'éolien en mer confirme son dynamisme de développement.

Fin 2024, la puissance totale installée atteint 1 508 MW pour les parcs de Saint-Brieuc, Fécamp et Saint-Nazaire (+ 840 MW par rapport à 2023). La filière a produit 4 TWh sur les douze derniers mois (+111,2% par rapport à 2023) du fait de la montée en puissance du parc. Le volume de production de l'éolien en mer a représenté 0,9 % de la consommation française sur l'année.

Hydroélectricité

Le **parc hydroélectrique** est stable avec une puissance installée de 25716 MW (dont 222 MW en Corse). **La production hydroélectrique renouvelable¹ s'est élevée à 69,8 TWh en 2024, en augmentation par rapport à 2023 (+27,3 %).** Le volume de production d'hydroélectricité renouvelable a représenté 15,8 % de la consommation en France métropolitaine pour l'année 2024.

Bioénergies électriques

La **filière des bioénergies électriques** (incluant la production à partir de déchets) atteint une puissance installée de 2 272 MW, avec 25 MW de nouvelles capacités. **Sa production renouvelable s'est élevée à 8,5 TWh sur l'année 2023, en hausse de 1,5% par rapport à 2023.** La filière couvre ainsi 1,9 % de l'électricité consommée en 2024 en France métropolitaine.

Ces résultats sont issus du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2024, élaboré par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), RTE, Enedis et l'Agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Energie). Ce document est complété d'un supplément technique sur les technologies pour la production d'électricité renouvelable.

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2024](#)

[Télécharger le descriptif des technologies pour la production d'électricité renouvelable](#)

Contacts presse :

Syndicat des énergies renouvelables (SER) – Cynthia KARI (cynthia.kari@enr.fr) – 07 87 14 71 26 – www.enr.fr

RTE – Service de presse (rte-presse@rte-france.com) – 06 76 69 96 63 - www.rte-france.com

Enedis – James DAMBRINE (james.dambrine@enedis.fr) - 06 38 16 50 92 - www.enedis.fr

Agence ORE – Olivier JARAY (contact@agenceore.fr) – 06 19 37 41 52 - www.agenceore.fr

¹ Pour obtenir la production hydraulique renouvelable, la production totale est retranchée de 70 % de la consommation de pompage des STEP, suivant la directive européenne 2009/28/CE.